

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : France Roy

<https://www.cadre21.org/membres/7854bb7df3dfa6434ab27292>

Date d'obtention : 2020-11-20 14:59:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- En premier, je m'assure de rassurer la personne qui dénonce ainsi que la victime et un à un , je remplis la grille d'évaluation de la Trousse.
- Je demande aux personnes concernées s'il y a d'autres personnes impliquées, si oui, individuellement je remplis aussi la grille avec eux. Je m'assure de la collaboration de tous pour respecter la vie privée de chacun.
- Si je crois que l'auteur a des intentions malveillantes et qu'il a dans son appareil des sextos, je le rencontre, lui explique le processus et que je réfère la situation aux policiers, je confisque l'appareil en m'assurant qu'il l'éteigne devant moi. Et appelle la policière école. Si pas d'intention malveillante, je rencontre l'auteur, lui fait aussi remplir la grille et réfère quant même au policier.
- Et dans les meilleurs délais, informe les parents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- De ne jamais regarder ou me faire envoyer les sextos.
- Si une situation qui s'est passée à l'extérieur de l'école et qui nous est rapportée et qu'il n'y a pas d'impact pour le jeune à l'école; réfère à la police
- Une fois une situation référée au policier, ce n'est plus à l'école d'intervenir
- Que la personne qui envoie des photos est aussi en tort et je dois la référer aussi au policier

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, celle de créer un lien de confiance en premier.

De récupérer un appareil électronique aussi peut être un moment difficile selon la situation.